

# JE M'INFORME PANDÉMIE COVID-19



Communiqué AUX FAMILLES

15 avril 2020

## Ouverture pour certains proches aidants dans les RI et les RPA

Lors du point de presse quotidien d'hier du gouvernement, monsieur Legault et Dr Arruda ont annoncé que **certaines proches aidants reconnus** seront à nouveau les bienvenus dans les établissements pour aînés, sous plusieurs conditions. Dr Arruda a mentionné que ces proches aidants seront identifiés par les directions des établissements et effectuaient déjà ce travail avant l'éclosion de la pandémie.

Dr Arruda a insisté sur le fait que ce n'est pas pour les familles ou les visiteurs. En effet, l'interdiction des visites sera maintenue pour éviter la propagation du coronavirus.

Des conditions devront être obligatoirement respectées et elles seront connues au plus tard le vendredi 17 avril.

Cette orientation est sur une base volontaire. Pour les personnes intéressées, nous vous demandons cependant de **ne pas appeler les établissements** étant donné que notre personnel est actuellement très sollicité **ni la coordonnatrice** qui l'est tout autant.

Nous vous demandons plutôt de faire parvenir un courriel à [procheaidant@groupe-sante-arbec.com](mailto:procheaidant@groupe-sante-arbec.com) en fournissant vos coordonnées, le nom du résident concerné, son numéro de chambre et l'établissement où il réside. Nous communiquerons avec vous pour vous faire connaître les conditions à respecter et la décision de la direction.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension afin de soutenir notre mission d'offrir un milieu de vie sécuritaire à nos résidents.